

ATTESTATION
DE SURFACE DE PLANCHER

Salvizinet, le 30 juin 2013

Nous soussignés Jacques LARDON et Pascal TISSOT représentant la SNC VILLENEUVE, attestons par la présente, que la surface de plancher pour le lot N°.....du lotissement « **Les Hirondelles** » situé sur la commune de **PONCINS** au lieu-dit « **Beaugendre** », est de **350 m²**, conformément au permis d'aménager.

Fait pour servir ce que de droit

Pascal TISSOT
Jacques LARDON